



Quelles sont mes droits si ma mere me met à la porte

Par **pmcc**, le **03/10/2009** à **17:26**

Bonjour,

je suis une jeune fille de 20 ans en contrat d'apprentissage dans le milieu du cheval.
Rencontrant des problemes avec ma mere, celle ci me menace de me mettre à la porte.

quels seraient mes droits ? aurais je droit à des aides financieres pour subvenir à mes besoins (me loger , mes etudes)

merci d'avance

sinceres salutations

A.S